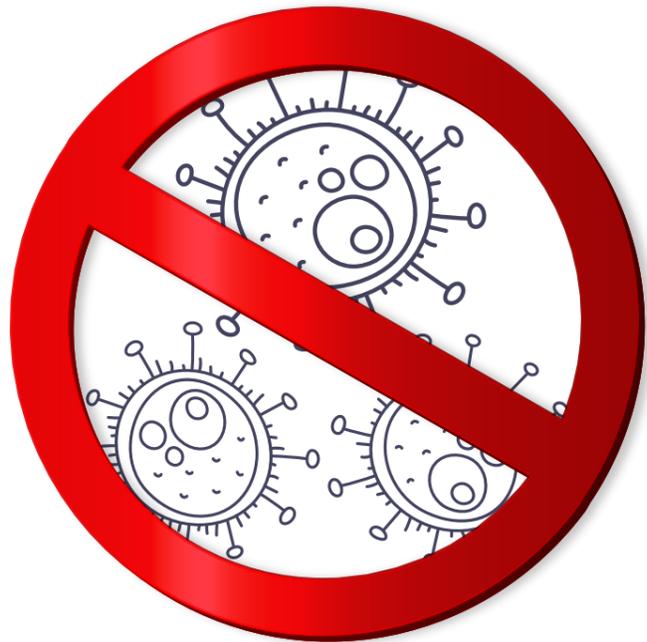


CORONAVIRUS COVID-19

Conduite à tenir à l'EHPAD

pour les visiteurs



L'établissement recommande de réaliser un test RT-PCR avant chaque visite.

En cas de symptômes évocateurs du Covid-19 (fièvre, céphalée, signes respiratoires, signes ORL, signes digestifs) au moment de la visite ou dans les 7 jours qui la précède, nous vous demandons de reporter votre venue.

Pensez aussi à vous faire vacciner contre la grippe saisonnière.

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, ENSEMBLE RESTONS PRUDENTS



LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS L'ENCEINTE DE L'EHPAD ET LES MESURES BARRIÈRES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES



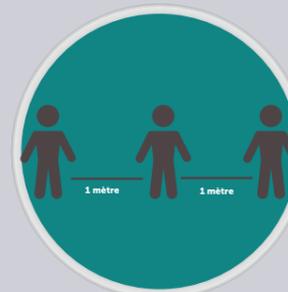
HYGIÈNE DES MAINS OBLIGATOIRE PAR FRICTION SOLUTION HYDRO ALCOOLIQUE À L'ENTRÉE DE L'EHPAD ET À LA SORTIE



DEUX VISITEURS MAXIMUM AUTORISÉS PAR RÉSIDENT ET PAR CHAMBRE EN MÊME TEMPS



VISITES LIMITÉES AU STRICT NÉCESSAIRE ET UNIQUEMENT EN CHAMBRE OU EN EXTÉRIEUR DANS LE PARC. LE STATIONNEMENT DANS LES ESPACES COMMUNS EST FORMELLEMENT INTERDIT (salons, salles à manger)



DISTANCIATION PHYSIQUE OBLIGATOIRE (AUCUN CONTACT, PAS D'EMBRASSADE)



À L'ENTRÉE DE L'EHPAD, RENSEIGNEMENT DU REGISTRE DES VISITEURS OBLIGATOIRE